



Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 27 juin 2019

A 16h35, le Président ouvre l'Assemblée générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Il excuse certains administrateurs de l'Amicale qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui :
Mme Myriam HARTER, Mme Myriame PHILLIPPS, M. André HENCK, M. Lucien GUTH, M. Francis KOELLER et M. Philippe MARCHAL.

Une minute de silence est observée en mémoire des 115 membres de l'Amicale décédés en 2018. Il souhaite également rendre hommage à Mme Rozika KOELLER, bénévole très active au sein de l'Amicale, qui nous a quittés tout début d'année.

Ensuite, M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD, présidente honoraire, et remercie également M. Thibaut KIEFFER, assistant de M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, pour sa présence.

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 19 juin 2018.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale, il est également consultable sur le site internet. Aucune remarque n'est formulée.

Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée générale du 19 juin 2018 est adopté à l'unanimité.**

2^{ème} point de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Depuis la dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.
Voici les points qui ont été abordés :

- ↳ D'abord, le 29 janvier 2018 :
 - L'approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 2 octobre 2017
 - La convention financière 2018
 - Un point sur les logements de vacances
 - Le bilan de la fête de Noël des retraités
 - Le bilan de la fête de Noël des enfants
 - Le calendrier des réunions et manifestations de 2018
 - Le bilan de la soirée des bénévoles du 19 janvier 2018
 - L'outil de gestion de l'Amicale

- ↵ Le 3 avril 2018 :
 - L'approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 29 janvier 2018
 - La vente d'une de nos caves à Bormes-les-Mimosas
 - Le choix des spectacles pour Noël
 - L'offre bons d'achat pour le Noël des enfants et le coût du spectacle
 - Le bilan financier du Noël des retraités 2017
 - Le bilan du fonds social 2017
 - Le logiciel de gestion

- ↵ Le 11 juin 2018 :
 - La validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 3 avril 2018
 - Le choix d'un logiciel de gestion
 - La radiation des membres non à jour de leur cotisation
 - La restructuration de la DRH avec un point sur la distribution des chèques vacances
 - L'organisation de la soirée année 80 du 22 septembre 2018
 - L'arrêté des comptes de 2017
 - Le budget prévisionnel 2019

- ↵ Le 22 octobre 2018 :
 - L'approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 11 juin 2018
 - L'approbation compte-rendu de l'assemblée générale du 19 juin 2018
 - Le rapport du commissaire aux comptes
 - Le contrôle de l'URSSAF
 - La demande de révision de la radiation de Mme Isabelle UTTER
 - L'organisation des élections pour le renouvellement du CA en 2019
 - Pour les logements de vacances :
 - L'enlèvement du mobilhome de Canet et proposition d'une nouvelle implantation à Argelès
 - La vente de la cave de Bormes-les-Mimosas
 - La vente d'une terrasse d'Hyères
 - Le règlement intérieur
 - Le remboursement des frais de déplacement des administrateurs et bénévoles
 - La modification de la convention cadre pour distribution des chèques vacances
 - Le nouveau logiciel de gestion
 - La demande d'adhésion de la commune d'Oberhausbergen
 - La section Chorale
 - La section ski

Le Président souhaite revenir sur quelques points ou événements marquants depuis la dernière assemblée générale :

En premier lieu, le règlement intérieur :

Il avait été décidé de mettre en place un règlement intérieur pour préciser les règles de fonctionnement de l'Amicale et compléter les statuts. Cela permettait également de répondre à une des remarques de la Chambre régionale des comptes. Ce travail d'élaboration a eu lieu en 2017 et 2018. Ce règlement a été validé lors de la réunion du Conseil d'avril dernier.

En 2018, afin de bénéficier de titres sécurisés, utilisables dans beaucoup plus d'enseignes, l'Amicale a fait appel à une société spécialisée pour l'élaboration des bons d'achats pour le Noël des enfants.

Le suivi comptable a été beaucoup plus aisé puisque l'ensemble de la dépense est réglé au plus tard début janvier.

Ces bons d'achat ont été distribués par des bénévoles et les permanents de l'Amicale. Le retour des bénéficiaires a été très positif.

Il y a un an, une enquête interne a été lancée pour recenser les agents intéressés pour participer à une chorale au sein des agents actifs de l'Eurométropole. Le succès fut tel que l'enquête a dû être retirée. Les premières répétitions ont débuté en octobre sous la direction de Mme Pamela LECLERCQ. Chaque jeudi, en dehors des vacances scolaires, les chanteurs se réunissent pour répéter. L'année s'est terminée par un concert au restaurant d'entreprise le jour de la fête de la musique.

Un autre point important de l'année 2018 concerne les chèques vacances. En effet, suite à la réorganisation de la DRH, il a été proposé à l'Amicale d'en assurer la distribution à compter de 2019. Ce point a été abordé et validé lors du Conseil d'administration du 11 juin 2018. Depuis, les armoires fortes ont été mises en place dans nos locaux et un agent à mi-temps est venu compléter notre équipe de permanents.

Enfin, le dernier point concerne le renouvellement du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration sortant a abordé à plusieurs reprises, durant l'année 2018, l'organisation de ces élections avec l'application des nouvelles règles fixées par les statuts votés en 2015.

Ce sont ces travaux qui ont permis d'organiser dans de bonnes conditions le scrutin d'avril dernier.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2018.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport d'activités

▪ Achats à tarifs préférentiels

La Commission a organisé deux expoventes thématiques le 17 mai et le 29 novembre dans le parking à vélo P1 jouxtant les locaux de la Mission Sociale du Personnel.

Cette journée a été couronnée de succès et a drainé entre 250 et 300 personnes environ, tout au long de la journée. Amicalistes et commerçants ont été conquis par ce concept de vente en direct.

Plus de 100 partenaires ont signé une convention avec l'Amicale pour faire bénéficier les adhérents d'un tarif préférentiel. Ils sont consultables sur notre site internet.

Un grand merci aux participants de cette commission pour la réussite de ces journées.

▪ Fête de Noël des retraités

Comme chaque année, la fête de Noël des retraités de l'Amicale a eu lieu début décembre, les 5, 6 et 7, au Centre Culturel Marcel Marceau.

Une fois de plus, le spectacle a été d'une très grande qualité. Il a été très apprécié.

La commission Noël des retraités est très satisfaite d'avoir fait un choix plaisant.

Monsieur Alain FONTANEL, 1^{er} Adjoint au Maire nous a honorés de sa présence le 1^{er} jour. Monsieur Henri DREYFUS, Conseiller de l'Eurométropole, s'est joint à nous le 2^{ème} jour et Madame Martine CASTELLON, Conseillère de l'Eurométropole s'est adressée aux retraités pour le dernier jour en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année. C'est avec une main de maître que Madame WEBER a su diriger la chorale de l'Amicale qui a été très applaudie durant ces trois jours.

Un grand merci à tous les collègues qui se sont investis lors de cette manifestation.

▪ **Fête de Noël des enfants**

La Fête de Noël du 15 décembre 2018 a eu un succès plus qu'espéré. En raison des événements tragiques qui ont eu lieu à Strasbourg la semaine précédente, l'Amicale craignait une baisse de fréquentation. Or, il a été comptabilisé plus d'entrées que les années antérieures.

Une fois de plus le spectacle était grandiose. La Commission Noël des enfants a fait un travail formidable dans tout le déroulé de cette fête. Des félicitations fusent de toutes parts (les enfants, les parents ainsi que les élus ont apprécié cette prestation).

Le spectacle était clôturé par le tirage de la tombola. Les enfants ont pu s'attarder auprès des maquilleuses. Certains d'entre eux ont posés avec le Père Noël pour une photo inoubliable.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur Roland RIES, Maire, Monsieur Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole, Monsieur Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services ainsi que Madame Caroline BARRIERE, Vice-Présidente de l'Eurométropole.

Dans leur discours, ils ont adressé aux enfants et aux parents un Joyeux Noël et un bon passage dans la nouvelle année.

Merci aux collègues du Conseil d'Administration pour leur présence et leur investissement au courant de cette journée particulière.

▪ **Vacances des enfants**

Le montant de la prestation par enfant est resté identique à celui de l'année précédente, soit 75 € pour une session par année civile pendant les congés scolaires (durée minimum du séjour 6 jours consécutifs).

Le budget prévisionnel est également inchangé, soit 10 000 €.

Par contre, on constate un net recul des demandes de cette prestation par rapport à 2017 :

83 demandes contre 65 seulement en 2018

Les 65 demandes, qui ont été acceptées, concernent 73 enfants pour un montant total de 5 415 €.

8 refus ont été donnés pour les motifs suivants :

- 2 séjours dans un centre n'ayant pas d'agrément jeunesse et sports
- 1 séjour hors congés scolaires
- 1 séjour de moins de 6 jours
- 2 demandes pour des centres sans hébergement
- 2 demandes de non membres.

▪ **Thé dansant**

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la commission « Thé Dansant » ont connu une affluence record. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de faire participer de nombreux danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

▪ **Banquet des médaillés et retraités**

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 16 février 2018 et du 16 novembre 2018.

Près de 240 convives ont assisté à chacune de ces soirées.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société du Côté Traiteur.

L'Amicale a également fait appel, à la société de surveillance CITYVEILLE, afin de garantir la sécurité des convives.

Un poste de secours assuré par A.S.R. a également été mis en place.

La parole est donnée à M. Jean-Bernard SOMMER :

▪ **Excursions**

Comme chaque année, la commission excursion a proposé et organisé 2 excursions au courant de l'année 2018.

Au printemps, du 5 au 9 mai, un séjour dans le PERIGORD a été proposé.

C'est un groupe de 37 participants qui s'est installé dans l'hôtel « le Moulin Rouge » à Terrason La Villedieu.

Le matin du dimanche 6 mai, le groupe a visité les cavernes et la rivière souterraine du Gouffre de Padirac. En fin de matinée, il a pris le départ pour le déjeuner et la visite de Rocamadour. La journée s'est achevée par la visite d'un élevage de canards avec dégustation, bien sûr.

Le lundi 7, au programme, visite de Sarlat, la Caneda, la Capitale du Périgord Noir suivi d'un déjeuner dans une Ferme Auberge. L'après-midi à la Roque-Gageac, les participants ont embarqué sur une Gabarre et fait une ballade sur la Dordogne. Ils ont terminé la journée par la visite d'une distillerie avec dégustation de vieille prune.

Le mardi 8 mai, visite de Brive La Gaillarde (sous-préfecture de la Corrèze), en fin de matinée direction Moulin de Maneyrol situé à Pazayac où le groupe a assisté au pressage des noix et goûté à cette huile fraîchement pressée. L'après-midi, en route vers Montignac, pour la visite du nouveau site de la reproduction intégrale de la « Grotte de Lascaux ».

Le mercredi 9 mai, retour avec regrets vers l'Alsace.

L'excursion d'une journée est une escapade en Suisse : le Seelisberg et le Lac d'Uri.

116 participants ont pris le départ le dimanche 30 septembre pour atteindre les 801 m d'altitude du Seelisberg. Le déjeuner fut pris dans le restaurant panoramique « Bellevue » avec vue sur un magnifique paysage.

Après le déjeuner, descente en funiculaire vers les pontons d'accostage de Treib.

A 14h00, le groupe est monté à bord du bateau « Schwyz » pour une mini-croisière sur le lac Uri.

Après une heure de navigation sur le lac entre des montagnes abruptes, il a débarqué à FLÜELEN où attendaient les cars pour le retour vers Strasbourg.

En conclusion, les participants aux excursions organisées par l'Amicale ont toujours fait preuve de bonne humeur et de gentillesse, ce qui contribue largement à instaurer une excellente ambiance.

En tant que responsable de la commission excursion, M. Jean-Bernard SOMMER remercie les personnes présentes pour leur attention.

C'est M. Didier KREBS qui prend la parole pour les logements et la garantie obsèques.

▪ **Logements de vacances**

Attributions des logements :

La commission a traité 376 demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2018 (97 l'hiver +279 l'été).

Sur l'ensemble de l'année, plus de 700 familles ont pu profiter de nos logements.

Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maëva, Pierre et Vacances, Azurera, Odalys, UCPA une cinquantaine de familles ont ainsi bénéficié de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes

Gestion des logements :

En 2018, le parc de nos pleines propriétés se composait de 34 appartements, 68 semaines en multipropriétés réparties sur 7 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

Nous avons également loué 1 appartement et 11 mobile-homes en linéaire pour l'été.

▪ **Garantie obsèques**

En date du 31 décembre 2018, 649 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section Garantie Obsèques à titre individuel. Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner s'élèvent à 61 092,47 € au titre des garanties individuelles 2018.

Les indemnités versées par l'assureur s'élèvent à 98 328,96 € au titre du contrat « garantie collective » et 85 412,48 € au titre du contrat « garantie individuelle ».

Le nombre total de décès déclaré était de 122.

Mme Suzanne MARZOLF reprend la parole.

▪ **Commission sociale**

La Commission Sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale travaille en collaboration avec la « Mission Sociale du Personnel » dont les 3 assistantes sociales et la conseillère en économie sociale et familiale interviennent auprès des agents de notre collectivité.

Au cours de l'année 2018, 43 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 33 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 43 581,30 €.

D'autre part, 127 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 37 790 € ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 25 000 Euros.

▪ **Fonds de secours exceptionnels (Mutest)**

Pour l'année 2018, 366 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 61 356,25 €

▪ **Initiation à l'informatique**

Après 18 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels. Les 150 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus, et encadrés par 8 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. L'activité a repris début octobre.

▪ **Journal d'information**

Le journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8000 exemplaires. Il nous permet d'avoir un lien avec l'ensemble de nos membres. 327 membres de l'Amicale ont fait le choix de ne plus recevoir le journal et le consultent sur notre site internet.

▪ **Voyages**

En 2018, la commission voyages s'est réunie à deux reprises, le 9 avril et le 11 juin. Les destinations 2018 proposées aux membres de l'Amicale, à savoir Cuba pour le circuit et la Crête pour le balnéaire, ont toutes deux été annulées faute de participants en nombre suffisant.

▪ **Loisirs**

Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque (doublette en juin et triplette en septembre) ont connu une fois de plus, un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés.

Le nombre d'équipes a été limité à 64 au printemps et 48 à l'automne.

Jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit dans un esprit sportif et convivial.

Lors des 2 manifestations, nous avons fait appel à la Rôtisserie du Ried qui au printemps a servi à l'ensemble des participants un délicieux poulet à la broche, accompagné de frites et de salade et à l'automne un succulent rôti de porc forestier garni.

Sans la disponibilité des bénévoles, l'organisation de ces journées ne pourraient se faire. Un grand merci à eux.

De nombreux collègues, familles et amis n'ont pas hésité à nous rejoindre pour encourager les joueurs et déguster en soirée tartes flambées, pizzas ou saucisses et merguez.

Section chorale :

En 2018, la chorale dirigée par Mme Armelle WEBER s'est réunie tous les lundis soir au centre Culturel Marcel Marceau. Le concert donné lors de notre fête de Noël des retraités a été apprécié.

Depuis octobre 2018, une nouvelle chorale rassemblant une trentaine d'actifs a vu le jour au centre administratif. Les répétitions ont lieu tous les jeudis entre 12h et 14h dans différentes salles mises à disposition par notre collectivité. Mme Pamela LECLERCQ, professeur de chant, dirige les répétitions.

Section ski :

Pour débiter la nouvelle saison de de ski 2018, ce fut cette fois-ci à nouveau par Grindelwald, qu'a été donné le coup d'envoi le 6 janvier 2018.

Cette saison a été marquée par des conditions climatiques perturbées et notamment des grosses chutes de neige, ce qui a souvent perturbé la préparation des pistes et la sécurisation des domaines. De ce fait, seules 4 sorties sur les 10 ont pu être organisées. Les traditionnelles destinations de 2018 étaient principalement Grindelwald et Adelboden.

Il est à noter que durant cette saison, 110 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 30 personnes par sortie, hors encadrement. L'encadrement, quant à lui, était assuré avec 5 moniteurs tout au long de cette saison 2018.

Guy MEYER et son comité remercie toute les personnes ayant participé aux diverses sorties journalières et vous donne déjà rendez-vous le 05 janvier 2019 (sous réserve des conditions météorologiques favorables), date du lancement de la nouvelle saison de ski, avec au programme les traditionnelles sorties journalières en Suisse, uniquement à Grindelwald, les forfaits pour les enfants étant gratuits les samedis ainsi que 2 sorties au Feldberg en Forêt-Noire pour permettre la pratique du ski de fond.

Pour 2019 il y aura également un voire deux week-end prévus en partenariat avec l'ASCAL, des négociations sont déjà en cours.

Guy MEYER, remercie en son nom et à celui des membres du Comité de la section Ski Passion, tout le personnel de l'Amicale qui a œuvré durant toute cette saison pour les inscriptions aux guichets ainsi que la comptabilité.

Skat

Comme chaque année, la section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16 h 15 à la cafétéria du Centre administratif.

En 2018, un tournoi a été organisé 19 avril sous la direction de Jean-Pierre WILD.

Poker

Le 4 mars, le 6 mai et le 7 octobre 2018, la section poker s'est réunie à l'Association Sportive du Neudorf où une salle est mise à disposition. A chaque tournoi, 30 à 40 joueurs se sont affrontés et ont apprécié la qualité de l'accueil et l'ambiance qui a régné pendant les parties.

Couture

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles, le tricot, le crochet. Les cours se déroulent tous les mardis et jeudis entre 12h00 et 14h00.

Etang de pêche

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le samedi 24 mars 2018.

Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis dimanches et jours fériés de 6 H 45 à 19 heures. Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoint carpes, tanches et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 24 mars : ouverture de l'étang
- Dimanche 10 juin : concours de pêche à la truite avec l'immersion de 400 kg de truites.
- Samedi 3 et dimanche 4 novembre : pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, de 50 kg de grosses perches et 50 kg de sandre

La fréquentation a été constante tout au long de l'année et bon nombre de jeunes collègues ont pris goût à cette activité de détente.

Toutes ces manifestations ont connu un vif succès. Elles se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial et les pêcheurs et supporters n'ont pas manqué d'apprécier les repas concoctés pour ces occasions par les bénévoles de la commission de pêche.

Avant de soumettre le rapport d'activité au vote, le Président souhaite remercier toutes les personnes qui s'investissent sans compter pour que toutes ces activités puissent avoir lieu et propose de les applaudir.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :

Le Président donne la parole à Madame la Trésorière-adjointe. Mme Michèle WENDLING présente le rapport de gestion 2018.

Le total des dépenses s'élève à 3 482 497,80 € et se décompose comme suit :

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration (chèques vacances : 1 940 608,70 € et mise à disposition de personnel : 327 223,30 €) soit un total de 2 267 832,00 €

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : (fête de Noël des enfants : 233 355,01 € ; banquet des médaillés et retraités : 46 365,18 € ; fonds de secours confié à Mut'est : 61 356,25 €) soit un total de 341 076,44 €

Dépenses de fonctionnement, des activités sociales, culturelles, de loisirs et la gestion des locaux du centre administratif :

- Les activités diverses pour un total de 277 533,15 € dont :
 - journal de l'Amicale et communication : 86 553,84 €
 - garantie obsèques collective : 116 234,96 €
 - tarifs préférentiels : 668,95 €
 - initiation à l'informatique : 1 233,46 €
 - Noël retraités : 60 626,83 €
 - soirée des années 80 : 2 964,02 €
 - vacances des enfants : 5 415,00 €
 - billetterie et variation de stock : 2 431,60 €
 - pertes sur billetterie : 1 404,49 €
- Les activités détente pour un total de 24 293,16 € (excursions, voyages, étang de pêche et thé dansant)
- Les activités de loisirs pour une dépense globale de 7 405,06 € (ski, skat, chorale, pétanque, couture et poker).
- Le fonctionnement pour un montant total de 77 964,57 € se décomposant comme suit :
 - valorisation locaux Centre Administratif : 22 000,00 €
 - honoraires : 6 625,00 €
 - assurances : 12.805,08 €
 - frais généraux : 15 761,12 €
 - bureautique et informatique : 7.542,71€
 - amortissements : 11 257,66 €
 - impôts sur société : 1 973,00 €
- Les logements de vacances (soit 34 appartements en pleine propriété, 12 mobil homes en pleine propriété, 1 appartement et 11 mobil homes en linéaires, ainsi que 34 appartements en multipropriété dont l'Amicale est propriétaire pour une quinzaine ou une semaine par an) ont couté 353 367,95 € et 133 025,47 € d'amortissements.

La Trésorière-adjointe précise que les amortissements sont une charge comptable et ne sont en aucun cas une dépense.

Une question est posée par M. Jean-Claude KOELL : « Les pertes billetterie, de quoi s'agit-il ? ». En fait, il ne s'agit pas réellement de perte, cela correspond aux frais annexes notamment les frais de port.

Les recettes proviennent :

- des cessions des agents pour l'acquisition des chèques vacances d'un montant de 953 001,19 €
- d'une subvention de l'Eurométropole de Strasbourg pour un montant de 1 912 624,25 €
- de diverses recettes pour un montant de 227 370,44 € comprenant :
 - les cotisations des membres : 180 296,00 €
 - les produits financiers : 18 547,86 €
 - les produits exceptionnels : 28 526,58 €
- de la participation aux charges des membres de l'Amicale pour les logements de vacances : 319 671,73 €

Soit un total de produits de 3.412.667,61 €

La différence entre les charges 3 482 497,80 € et les produits 3.412.667,61 € fait ressortir un résultat négatif de 69 830,19 €.

Si l'Amicale n'était pas dans l'obligation d'appliquer le plan comptable comme une entreprise et ne tenait pas compte des amortissements, le résultat serait excédentaire de 74 452,94 €.

Le bilan 2018 se compose de l'actif et du passif :

A l'actif :

- ✓ les immobilisations corporelles pour 1 281 334 € (principalement les logements)
- ✓ les immobilisations financières pour 178 755 € (multipropriétés)
- ✓ la valeur du stock de la billetterie pour 280 664 €
- ✓ les créances pour 39 337 €
- ✓ les disponibilités pour 2 009 673 €
- ✓ et les charges constatées d'avance pour 2 530 €

soit un total de l'actif net de 3 792 293 €.

Au passif :

- ✓ le fonds associatif pour 1 856 724 € (y compris le résultat négatif de l'exercice 2018 pour 69 830 €)
- ✓ l'emprunt auprès de la Banque Postale : 121 755 €
- ✓ des dettes fournisseurs pour un montant de 571 616 € (principalement les factures des fêtes de Noël parvenues fin décembre et payées en janvier 2019)
- ✓ d'autres dettes pour un montant de 1 063 179 € (essentiellement les cessions sur salaires de septembre à décembre 2018 des agents pour l'acquisition de chèques vacances, idem pour la cotisation à la garantie obsèques)
- ✓ des produits constatés d'avance pour 179 019 € (cotisation à l'amicale 2019 payée en 2018)

soit un total du passif de 3 792 293 €.

Rapport du Commissaire aux comptes

La parole est donnée à M. Thibaut KIEFFER, collaborateur du commissaire aux comptes.

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport spécial sur les conventions règlementées

Aucune convention n'a été passée au cours de l'exercice écoulé et n'a donc été à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Aucune question n'est posée.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et le bilan qui ont été présentés ainsi que le rapport du commissaire aux comptes : ils sont approuvés à l'unanimité.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat au fond associatif : accord est donné à l'unanimité.**

La cotisation 2020 :

Afin de rééquilibrer les comptes, le Conseil d'administration du 17 juin a voté l'augmentation de la cotisation annuelle à venir de deux euros et propose la somme de 25 euros pour l'année.

Le Président soumet au vote cette décision :

Avec une abstention, l'augmentation de la cotisation annuelle à 25 euros **est votée à la majorité.**

Puis il donne la parole au Trésorier général, M. Damien RAUCH, pour la présentation du budget prévisionnel 2020.

Il a été arrêté à 3 660 500 € en recettes et en dépenses.

Les dépenses :

- ✓ Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration : 2 000 000 €
- ✓ Les dépenses liées au paiement des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 360 000 €
- ✓ Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : 386 700 €
- ✓ Les charges de fonctionnement : 407 300 €
- ✓ Les charges de logements de vacances : 506 500 €

Les recettes :

- ✓ subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration : 1 030 000 €, cession des agents pour l'épargne chèques vacances : 970 000 €,
- ✓ subvention des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 360 000 €
- ✓ subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : 386 700 €
- ✓ subvention de fonctionnement : 282 000 €
- ✓ ressources diverses (cotisations, produits de placements) : 222 200 €
- ✓ logements de vacances : 409 600 €

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2020 : **il est approuvé à l'unanimité.**

5^{ème} point : Quitus au Conseil d'administration

Un vote à l'unanimité donne quitus au Conseil d'administration

6^{ème} point : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, M Julien VENTRELLA, et de son suppléant, le Cabinet WEISS et Associé est soumis au vote : **il est adopté à l'unanimité.**

7^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion mais personne ne souhaite prendre la parole

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale du 19 juin 2018 à 17h40 et invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président